

## Compte rendu de la réunion du CICA du 6 juillet 2006

Ce compte rendu a été rédigé par Barbara

Le sujet était « Le sport et les équipements sportifs dans le 1<sup>er</sup> arrondissement ».

La séance, présidée par J.F. Legaret et par M. Pascal Cherki, adjoint au Maire de Paris chargé de sport, est ouverte à 18 h 15. Plus de la moitié de membres du conseil étaient présents.

Très peu de participants dans la salle (environ 12).

En introduction, M. Legaret dit que, bien que petit, le 1<sup>er</sup> arrdt est doté d'un beau gymnase, d'une grande piscine et de nombreux clubs qui ont un très haut niveau et des résultats brillants. Il rappelle que ces équipements sont destinés aux 4 arrondissements du centre de Paris et souligne qu'il y a un vrai travail d'équipe entre OMS (Office du Mouvement Sportif), Mairie du 1<sup>er</sup> et Mairie de Paris. Il profite pour saluer le travail de M. Bergeon, président sortant de l'OMS.

M. Cherki dit que le 1<sup>er</sup> arrondissement est le cœur historique de Paris et qu'il serait toujours difficile de trouver de la place pour le sport (un seul vrai terrain de sport se trouve aux pieds de la tour Eiffel !). Il parle du Carreau du Temple (4<sup>e</sup>), où un nouveau centre culturel et sportif s'est récemment ouvert. Pour finir son introduction, il félicite l'OMS pour son travail, et en particulier la course de 10 km Paris Centre annuelle et les efforts faits pour développer la GRS.

M. Bougnol rappelle qu'il existe une commission pour réfléchir comment répartir les créneaux horaires du gymnase S. Berlioux pour que tout le monde puisse profiter équitablement de ses équipements.

A. Le Garrec regrette que la date du CICA a été mal choisie et qu'il y a très peu de monde dans la salle.

Question de Mme Mathon (« St. Honoré Village ») :

Pourquoi est-ce si difficile d'organiser une journée de découverte sportive aux Tuileries, même sans installations sportives ? Elle demande aussi d'augmenter les créneaux horaires de l'Antenne St. Honoré (place du Marché de St. Honoré), suite à une forte demande des cours. Cette Antenne a pour objet une activité essentiellement musicale, mais on pourrait envisager aussi une activité sportive.

M. Cherki est tout à fait d'accord en ce concerne l'Antenne St. Honoré : la Mairie du 1<sup>er</sup> peut augmenter les horaires et changer les activités si elle le désire.

J.F. Legaret dit qu'il va aller dans le sens de la demande de Mme Mathon et ajoute que l'Antenne ne sera plus gérée par FAL, mais par une association Léo Lagrange.

En ce qui concerne la journée sportive aux Tuileries, c'est malheureusement peu probable : l'Etat qui gère ce jardin, ne veut pas entendre parler de ce genre des manifestations.

M. Barth dit qu'à côté de l'Antenne il y a une place devant la banque Paris-Bas qui se prête bien à une activité sportive. Mme Mathon répond qu'elle a déjà demandé la permission à la banque, mais ça a été refusé, sous prétexte que c'est un endroit privé. J.F. Legaret promet d'insister auprès de Paris-Bas.

Question de M. Périidon (association du centre de formation de football de Paris) :

Il faut exiger, dans le cadre de la rénovation des Halles, la mise en place d'un TEP (Terrain de l'Education Physique).

M. Cherki est pour, mais il avoue qu'il ne connaît rien du projet dans les Halles. Il a seulement entendu parlé de piste de rollers, et qu'elle a été refusée par les Parcs et Jardins.

J.F. Legaret dit que le jardin des Halles est placé sous la responsabilité des Espaces Verts et qu'il va reposer la question sur la création d'un endroit pour les jeunes. D'ailleurs, il y en a beaucoup qui jouent déjà dans le jardin, d'une façon sauvage, sans trop de problèmes (car le jardin est très bien entretenu). Mais la création d'un vrai TEP n'est pas vraiment envisageable dans les Halles.

M. Barth pense aux installations sportives sur les toits des immeubles (ça existe déjà dans le 15<sup>e</sup>). Il faut favoriser ce genre d'équipement, qui ne serait pas comptabilisé en COS (Coefficient d'Occupation des Sols). Il pense par exemple au toit de la Samaritaine. J.F. Legaret trouve l'idée très bonne et va demander aux services de la Ville de recenser les toits et les terrasses pour voir ce qui est possible de faire.

A. Le Garrec est aussi pour utilisation des toits de Paris pour faire du sport, mais il dit qu'il faut chercher d'autres idées. Il pense au mur d'escalade, peut-être en sous-sol.

Pour conclure, M. Cherki dit que toute possibilité sera examinée. De toute façon, on sera obligé de trouver des solutions, car il y a de plus en plus de gens qui pratiquent le sport.

Questions posée par Barbara Blot (association Accomplir) :

Dans les espaces libérés par la suppression de la trémie Coquillière, il est prévu de créer une salle fitness, un équipement commercial qui ne sera pas accessible pour tout le monde. Accomplir propose à la place d'agrandir le gymnase Berlioux et développer ainsi les activités de sports collectifs.

Au moment de prochain renouvellement de la concession de la piscine S. Berlioux, il serait préférable de la « municipalisée » et ainsi baisser les prix d'entrée. Par ailleurs, il serait souhaitable de relever la température de l'eau pour le confort des tout petits.

A quand un terrain de foot et de basket dans le 1<sup>er</sup> arrdt ? Le Maire peut-il reprendre les discussions avec les gestionnaires des Tuileries et des douves du Louvre ?

Les écoles du quartier (1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup>) manquent d'espace pour leurs cours d'éducation physique. Puisque le jardin Lalanne est désormais gratuit, ces cours pourraient avoir lieu dans cet endroit qui comprend de très nombreux parcours, se prête à de divers jeux et exercices, et rend la surveillance plus facile grâce à la présence d'animateurs.

M. Cherki est d'accord pour agrandir le gymnase Berlioux, il va en parler aux responsables : il y a déjà dans ce lieu trop de monde à l'étroit. En ce qui concerne la piscine, elle est déjà municipalisée (gestion déléguée). Elle mesure 50 mètres, il y a très peu de piscines comme ça à Paris. Il trouve que les tarifs ne sont pas trop élevés (4 euros contre 2,60 euros ailleurs). Cette piscine, par sa taille, demande un entretien plus coûteux. En plus, les gens qui la fréquentent ne viennent pas forcément des 4 arrondissements du centre de Paris. Il faut éviter d'avoir trop de tarifs différents, mieux vaut jouer sur les réductions et la gratuité pour certains. Il souligne que, en général, les tarifs des piscines à Paris sont déjà très bas, par rapport à d'autres villes. Quant à la température de l'eau, il trouve qu'elle est bonne et dit que la Ville a été accusée de baisser la température pour décourager certains, ce qu'il trouve parfaitement ridicule.

En ce qui concerne le terrain de foot aux Tuileries, c'est sera non pour des raisons évoquées plus haut (le jardin géré par l'Etat).

J.F. Legaret trouve que les douves du Louvre c'est une bonne idée, surtout qu'elles servent surtout de dépotoir, mais il pense que c'est pratiquement impossible, car le gestionnaire des sites ne sera jamais d'accord. Il ajoute qu'aux Tuileries il y a 4 ha de jardin fermé au public (équivalent du jardin des Halles) à cause de la mauvaise conception du paysagiste, et rien ne fait pour remédier à cette situation.

En ce qui concerne d'utiliser le jardin Lalanne par les écoles primaires pour leur éducation physique, M. Cherki est tout à fait d'accord. Du moment que le souhait vient de l'école, il n'y a pas de raison de s'y opposer.

Ordre du jour complémentaire : les questions posées par M. Bergeon, président de l'OMS.

M. Bergeon commence par présenter l'OMS : c'est un organisme loi 1901, qui a comme adhérents plusieurs clubs et propose plein d'activités. Il est reconnu par l'Etat.

Ce ne sont pas des questions, mais plutôt des constatations :

Le monte charge du gymnase ne fonctionne jamais lorsque on a besoin. Ce problème existe depuis 1 an. Par exemple, les tapis de judo, prêtés par Carpentier pour la compétition organisée par Judo Paris Centre n'étaient pas rendus à temps. Cette situation ne peut plus durer. Si une solution n'est pas trouvée rapidement, il devient évident que les manifestations exceptionnelles avec apport de matériel extérieur ne seront plus réalisables.

La climatisation : M. Bergeon constate que depuis les travaux entrepris par la Sem Centre (changement des moteurs et réfection du réseau de désenfumage), il y a constamment des coupures de climatisation et des dysfonctionnements de ventilation. Le gymnase a déjà été fermé par M. Duclaux par mesure de sécurité suite à ces problèmes, qui d'après lui, sont liés à la mauvaise gestion des travaux par la SEM.

M. Cherki dit qu'il va transmettre ces deux problèmes aux personnes compétentes, car lui-même ne peut pas répondre aux questions techniques. A. Le Garrec regrette que M. Duclaux, le responsable du gymnase, ne soit pas venu s'exprimer. Il dit que, s'il y a un problème ce n'est pas la faute de la SEM. Les problèmes existent depuis longtemps : la climatisation dans le gymnase a été prévue pour 150 personnes, pas plus. Avec une augmentation de la fréquentation, il est nécessaire de faire des travaux lourds : c'est cher et très complexe.

En ce qui concerne le monte charge : c'est vrai que la pièce défectueuse est fabriquée en Allemagne, elle était longue à venir, mais depuis le 6 juillet le monte charge est réparé. A. Le Garrec ajoute que la prochaine fois, il faut poser les questions à l'avance, et non comme M. Bergeon, en utilisant la procédure d'urgence. J.F. Legaret n'est pas d'accord : il y a des contacts permanents entre le gymnase et la SEM, alors pourquoi dire que les questions ont été posées trop tard ? Les problèmes évoqués par M. Bergeon sont connus par les deux intéressés. Il ajoute que, étrangement, le monte-charge fonctionne de nouveau justement le jour du CICA.

La séance est levée à 19 h 30.